



Centre d'Enseignement
des Soins d'Urgence

CATALOGUE DE FORMATIONS

2022



Groupe Hospitalier
Artois-Ternois
CENTRE HOSPITALIER D'ARRAS

Présentation du CESU 62



CESU 62

Centre hospitalier d'Arras
Boulevard Besnier
62022 Arras Cedex



Dates de formation

Annexe 1



Tarif des formations

Annexe 2



Intervenants

Médecins, enseignants
CESU, Infirmier(e)s
Anesthésistes, Ambulanciers,
Formateurs GSU,
Formateurs CUMP



Horaires

Ouverture du secrétariat :
de 8h00 à 17h du lundi au vendredi
Formations : de 8h30 à 16h30



Téléphone

Secrétariat : 03.21.21.15.00



Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant, la mobilisation de ses connaissances antérieures et la construction de son savoir.

- Face à face pédagogique.
- Ateliers sur documentations photographiques et vidéo.
 - Ateliers d'exercices d'intelligence collective.
 - Ateliers sur mannequins.
- Mise en pratique sur des situations simulées.
- Mise en pratique professionnelle par les exercices de simulation d'appels.



CESU
Espace Artois
Entrée personnel
1er étage - 1V

ENTRÉE PERSONNEL
PAR BADGE

CHURCHILL
Lignes 1 2

AVENUE WINSTON CHURCHILL



ACCÈS EFS

PARKING PUBLIC

RUE AUGUSTE

ACCÈS PIÉTONS

ACCÈS VOITURE
(PATENTÉS + VISITEURS)

DUMAND

P4

P1€

PARKING PAYANT
VISITEURS

ENTRÉE VISITEURS
DÉPOSE MINUTE

P3

PARKING VISITEURS GRATUIT

BOULEVARD GEORGES BESNIER

ENTRÉE VH SECOURS
VH AMBULANCE

ENTRÉE PUBLIC
BVD BESNIER

- PARKING VISITEURS
- PARKING PERSONNEL
- DÉPOSE-MINUTE (ACCÈS À DURÉE LIMITÉE)
- PARKING PUBLIC
- TRAJET LIGNE 6

Informations pratiques

Inscription

La demande d'inscription s'effectue par mail à : CESU62@gh-artoisternois.fr ou <https://ancesu.fr>
Toutes les demandes d'inscription seront prises en compte par ordre d'arrivée et au regard des places disponibles.

Confirmation d'inscription

Pour chaque inscription, une convention est réalisée et envoyée au demandeur par mail. Cette convention est à retourner signée au CESU 62.

L'inscription à la formation est validée à réception de cette convention signée. Une convocation est alors envoyée par mail.

Pour les réactualisations, il est obligatoire de fournir au CESU62 le diplôme initial original. Sans ce document, l'inscription à la réactualisation ne pourra être prise en compte.

Paiement

Le règlement s'effectuera au Trésor Public après réception de l'avis de somme à payer.

Tarifs

Les prix indiqués pour chaque type de formation sont nets de taxe.

Restauration

L'organisation de la restauration et de l'hébergement est laissée au libre choix du participant. Cependant, les stagiaires peuvent se restaurer :

- Au self du Centre Hospitalier d'Arras (prix moyen environ 7 euros)
- À la cafeteria du Centre Hospitalier d'Arras
- Tables de pique-nique autour du CESU

Conditions générales

- Toute annulation d'inscription doit se faire dans les 2 semaines précédant la date de la formation. Passé ce délai, le CESU 62 s'octroie le droit de facturer la prestation définie dans la convention.
- Dans le cas où le nombre de participants à une formation est insuffisant, le CESU 62 se réserve la possibilité d'annuler la formation. Dans ce cas, les personnes en seront informées 5 jours avant le début de la formation.
- Une attestation de présence sera remise au stagiaire à l'issue de la formation

Accessibilité

Le CESU et les formations sont accessibles aux Personnes en situation de handicap. Afin de faciliter l'accueil et la prise en compte du handicap, il est demandé aux participants de bien vouloir nous informer des modalités à mettre en oeuvre pour garantir des conditions d'accès et d'accueil optimales. Notre référent handicap, Jean-François Pokker, est joignable par mail : jean-francois.pokker@gh-artoisternois.fr

Les formations du CESU 62

Formation en soins d'urgence

AFGSU 1
AFGSU 2
Réactualisation GSU 1 et 2

Formation spécialisées aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle

AFGSU spécialisé

- Urgence collective en pré-hospitalier SAMU, SMUR, aide médicale urgente (Annexe 3)
- Afflux massif de victimes non contaminées en établissement de santé (Annexe 4)
- Stratégie médicale de «damage control» (Annexe 5)
- Urgences médico-psychologiques Personnels et professionnels des CUMP (Annexe 6)
- Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs NRC (Annexe 7)
- Décontamination hospitalière approfondie (Annexe 8)
- Prise en charge de patients victimes d'agents NRC (Annexe 9)

Formation spécialisée ARM

Soins de réanimation en situation sanitaire exceptionnelle notamment épidémique (Annexe 12)

Prise en charge immédiate et post immédiate du psycho traumatisme (CUMP)

Formation en pédagogie

Formation de formateur GSU
Réactualisation de Formation de formateur

Promotion de l'éducation à la santé et la prévention des risques sanitaires

Journées thématiques

A photograph showing two individuals, a man and a woman, focused on practicing CPR on a medical training mannequin. The man, wearing a grey sweater and glasses, is performing chest compressions. The woman, wearing a dark jacket, is assisting with the procedure. The mannequin is lying on a grey mat with a red and black first aid kit open nearby. The background features a metal cart with medical supplies and folding chairs, suggesting a classroom or training environment. An orange banner with white text is overlaid on the image.

Formation en soins d'urgence

AFGSU 1

Organisation

10 à 12 participants
Durée : 14 heures (2 jours)

Objectifs pédagogiques

AFGSU 1

Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une situation d'urgence (vitale ou potentielle) à caractère médical et à sa prise en charge, par la réalisation des gestes d'urgence adaptés, seul ou en équipe, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale, en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques.

Et acquérir les connaissances nécessaires la participation à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle

Méthode pédagogique

Techniques d'apprentissage par les pairs, échanges puis synthèses régulières par le formateur

Simulation, jeux de rôle avec analyse (débriefing) : Mises en situations simulées de situations d'urgences.

AFGSU 1

Défini par l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences modifié par l'arrêté du 1er juillet 2019.

Un module, d'une durée de 6 heures, sur la prise en charge des urgences vitales :

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée.
- Alerter le SAMU : 15 ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, de transmettre les observations et de suivre les conseils donnés. Comprendre l'usage des autres numéros d'urgence : 17, 18, 112, 114.
- Identifier l'inconscience, assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente qui ventile spontanément.
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base et avec matériel (DAE).
- Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats.
- Arrêter une hémorragie externe y compris par la pose d'un garrot en respectant les règles d'hygiène et de protection face à un risque infectieux.

Un module, d'une durée de 4 heures 30, sur la prise en charge des urgences potentielles :

- Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et effectuer les gestes adéquats.
- Identifier les signes de gravité d'une brûlure et agir en conséquence.
- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène.
- Savoir transmettre un bilan synthétique (vital et circonstanciel) lors de l'alerte, et à l'équipe médicale venant en renfort

Un module d'une durée de 3 heures 30 sur la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaires exceptionnelle :

- Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection adaptée.
- Identifier son rôle en cas de déclenchement d'un plan blanc ou d'un plan bleu.
- Sensibilisation aux risques NRBC-E.

Publics concernés

AFGSU 1 / Pré-requis

Personnel non professionnel de santé exerçant au sein

- d'un établissement de santé,
- d'une structure médico-sociale
- ou d'un cabinet d'un professionnel de santé libéral.

Évaluation et validation des acquis

La validation :

- Présence obligatoire sur la totalité de la formation
- Evaluation des gestes enseignés (Apprentissage moteur/simulation)

Délivrance de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences.

Durée de validité

L'attestation, d'une validité de 4 ans, est délivrée à la fin de chaque formation.

AFGSU 2

Organisation

6 à 12 participants
Durée : 21 heures (3 jours)

Objectifs pédagogiques

AFGSU 2

Acquérir les connaissances nécessaires, en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques :

- à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.
- à la participation à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle

Méthode pédagogique

Techniques d'apprentissage par les pairs, échanges puis synthèses régulières par le formateur

Simulation, jeux de rôle avec analyse (débriefing) : Mises en situations simulées de situations d'urgences.

AFGSU 2

Défini par l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences modifié par l'arrêté du 1er juillet 2019.

Un module, d'une durée de 10 heures 30, sur la prise en charge des urgences vitales :

- Identifier un danger immédiat et mettre en œuvre une mesure de protection adaptée.
- Alerter le SAMU : 15 ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, de transmettre les observations et de suivre les conseils donnés. Comprendre l'usage des autres numéros d'urgence : 17, 18, 112, 114.
- Identifier l'inconscience, assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente qui ventile spontanément et initier les soins d'urgences selon les compétences acquises par ailleurs
- Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes , réaliser les gestes adéquats et initier les soins d'urgence (monitorage, oxygénothérapie si besoin).
- Arrêter une hémorragie externe en respectant la gradation des mesures (compression, pansement hémostatique, garrot au-dessus de la plaie, réévaluation) et initier les soins d'urgences selon les compétences acquises par ailleurs.
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base et avec matériel (DAE, chariot d'urgence ou matériel embarqué) et initier les soins d'urgences et anticiper la réanimation spécialisée.
- Transmettre à l'équipe venant en renfort, un bilan synthétique (vital et circonstanciel) comprenant signes cliniques, paramètres vitaux et contexte.
- Connaître les techniques d'hygiène de base (mesures barrières).
- Mettre en œuvre l'oxygénothérapie si besoin.
- Mise en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux.
- Appliquer les procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence.

Publics concernés

AFGSU 2 / Pré-requis

- Personnels exerçant une des professions inscrites dans la quatrième partie du code de la santé publique
- Étudiants inscrits à l'université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé

Un module d'une durée de 7 heures sur la prise en charge des urgences potentielles :

- Identifier les signes de gravité d'un malaise notamment un AVC, une douleur thoracique, un risque de sepsis, une hypoglycémie et de mettre en œuvre les soins d'urgence adaptés au regard des compétences acquises par ailleurs.
- Identifier les signes de gravité d'un traumatisme osseux ou cutané, prendre les mesures adaptées pour la prise en charge des patients (immobilisation, relevage, brancardage)
- Identifier les signes de gravité d'une brûlure et agir en conséquence.
- En l'absence d'un médecin proche, de demander conseil au SAMU ou d'appeler le numéro interne dédié, de transmettre les observations en respectant les règles déontologiques et professionnelles et de suivre les conseils donnés.
- Prendre les mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant face à un accouchement inopiné.

Un module d'une durée de 3 heures 30 sur les urgences collectives et les situations sanitaires exceptionnelles :

- Comprendre le concept de situations sanitaires exceptionnelles et connaître l'organisation ORSAN et son articulation avec l'ORSEC
- S'intégrer dans les plans de gestion des SSE des établissements de santé ou médico-sociaux, en fonction de la profession exercée et du lieu d'exercice.
- Sensibilisation à l'afflux massif de victimes par armes de guerre et aux techniques du damage control
- Sensibilisation aux risques NRBC-E et aux premières mesures à mettre en œuvre dans ce type de situation (protection et décontamination d'urgence)
- Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées notamment en cas d'alerte des populations ou lors d'un événement exceptionnel au sein de l'établissement
- Connaître les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes, de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès

L'enseignement du module est adapté en fonction de la profession des participants et de leur mode d'exercice professionnel

Évaluation et validation des acquis

La validation :

- Présence obligatoire sur la totalité de la formation
- Évaluation des gestes enseignés (Apprentissage moteur/simulation)

Délivrance de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences.

Durée de validité

L'attestation, d'une validité de 4 ans, est délivrée à la fin de chaque formation.

Réactualisation AFGSU 1 et 2

Organisation

6 à 12 participants
Durée : 7 heures (1 jour)

Objectif pédagogique

- Actualiser des connaissances portant sur les gestes et soins d'urgence, les urgences collectives et les SSE, en lien avec l'actualité sanitaire et scientifique.

Publics concernés

Ensemble du personnel concerné par l'AFGSU 1 et 2.

Pré-requis

AFGSU depuis moins de 4 ans

Méthode pédagogique

Techniques d'apprentissage par les pairs, échanges puis synthèses régulières par le formateur

Simulation, jeux de rôle avec analyse (débriefing) : Mises en situations simulées de situations d'urgences.

Évaluation et validation des acquis

La validation :

- Présence obligatoire sur la totalité de la formation
- Evaluation des gestes enseignés (Apprentissage moteur/simulation)

Délivrance de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences.

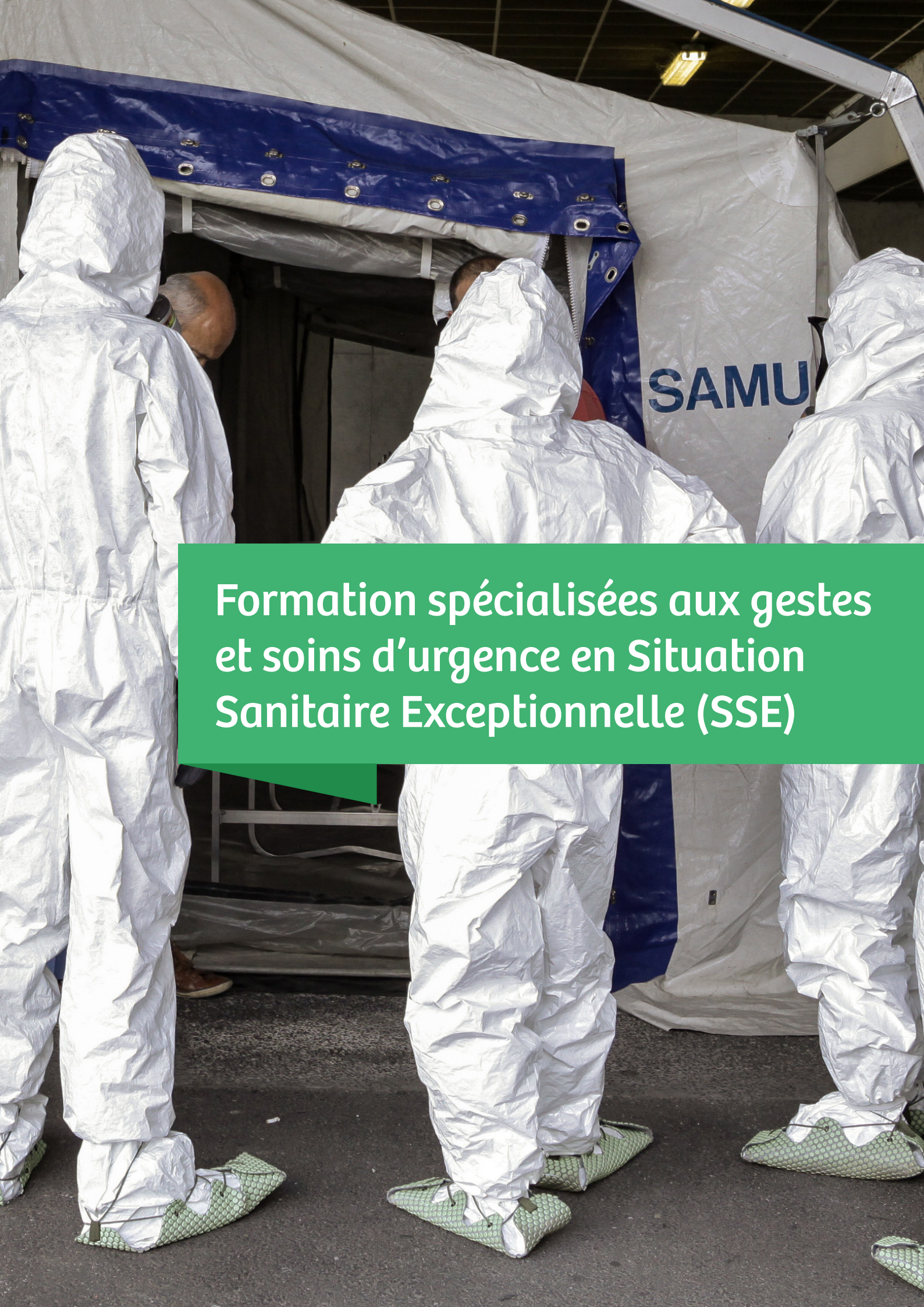
Durée de validité

L'attestation a une validité de 4 ans, est délivrée à la fin de chaque formation.

Un module de 7 heures :

- Evaluation des connaissances antérieures
- Retour d'expérience
- Réactualisation des connaissances théoriques et pratiques du programme de l'AFGSU 1 et 2
- Mettre en application les gestes appris en formation initiale





**Formation spécialisées aux gestes
et soins d'urgence en Situation
Sanitaire Exceptionnelle (SSE)**

AFGSU spécialisé

Organisation

8 à 15 participants

Jour 1 : Modules 3, 4 et 5
7 heures

Jour 2 : Module 7
7 heures

Jour 3 : Modules 8 et 9
7 heures

Publics concernés

Tous professionnels de santé
et personnels SAMU, SMUR
et des établissements de
santé

AFGSU en cours de validité

Méthode pédagogique

- Exposé interactif, atelier de restitution de formation antérieure
- Visite interactive sur site du matériel SSE
- Ateliers pratiques
- Simulation

Évaluation et validation des acquis

La validation :

- Présence obligatoire sur la totalité de la formation
- Evaluation des gestes enseignés (Apprentissage moteur/simulation)

Durée de validité

1 an

JOUR 1

MODULE 3 : Prise en charge d'une urgence collective en pré-hospitalier SAMU, SMUR, aide médicale urgente

- Connaître le plan ORSEC NOVI et son articulation avec le dispositif ORSAN (plan ORSAN AMAVI)
- Identifier le rôle du SAMU, des SMUR, de la CUMP et de l'ARS dans l'organisation du plan ORSEC NOVI
- Connaître les principes de régulation médicale des urgences collectives
- Connaître les principes de triage et d'initiation du parcours de soins des patients dans le cadre de la régulation médicale
- Maîtriser les techniques de prise en charge des blessés notamment les spécificités pédiatriques
- Connaître les modalités de traçabilité des victimes (SINUS/SIVIC) et connaître les principes d'identitovigilance
- Connaître la composition et les modalités de déploiement des postes sanitaires mobiles (PSM)
- Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès
- Identifier les troubles psychiques post-traumatique chez les blessés et parmi les personnels et professionnels de santé intervenants.

MODULE 4 : Prise en charge d'un afflux massif de victimes non contaminées en établissement de santé

- Connaître les principes et l'organisation de la prise en charge d'un afflux de blessés en établissement de santé : principes de triage et parcours de soins des patients
- Comprendre le rôle du directeur médical de crise et des différents professionnels de santé et personnels intervenants
- Connaître l'organisation des plateaux techniques participant à l'accueil des patients : urgences, bloc opératoire, imagerie, laboratoire, soins post-interventionnels, réanimation, etc.
- Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès
- Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés et parmi le personnel impliqué.



MODULE 5 : Stratégie médicale de «damage control»

- Connaître les principes de triage et de prise en charge des blessés par armes de guerre et des autres blessés graves en pré-hospitalier et en intra-hospitalier
- Identifier les différentes phases du « damage control » dans le parcours de soins du blessés (pré-hospitalier, accueil hospitalier, chirurgical)
- Maîtriser les indications et les techniques de «damage control» en fonction de la spécialité de chaque intervenant
- Connaître les contraintes sécuritaires liées a ce type de situation ct leurs conséquences sur l'organisation des secours et des soins
- Savoir assurer la traçabilité des victimes (SINUS-SIVIC) et connaître les principes d'identitovigilance
- Connaître les organisations spécifiques des plateaux techniques d'accueil : SAU, bloc opératoire, imagerie, biologie médicale, soins post-interventionnels
- Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés et les personnels impliqués
- Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès.

L'enseignement du module est adapté en fonction de la profession des participants ct de leur mode d'exercice professionnel.

JOUR 2

MODULE 7 : Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs NRC

- Assurer l'accueil et la prise en charge de victimes potentiellement contaminées pour lesquelles il est nécessaire de revêtir un équipement de protection individuelle
- Caractériser les risques d'intoxication lies aux contaminations NRC pour les victimes et les personnels
- Apprendre a mettre en œuvre les procédures de décontamination d'urgence
- Identifier ct maîtriser l'utilisation des équipements de protection individuels ct collectifs en fonction des différents risques et des capacités de décontamination de l'établissement de santé
- Comprendre les règles pour éviter les transferts de contamination NRC (zonage, marche en avant, traçabilité, etc.) tout en délivrant les soins médicaux appropriés
- Connaître les contraintes logistiques et physiologiques liées au port des différents types de tenues de protection ou de tenues NRBC-E adaptées aux risques.

JOUR 3

MODULE 8 : Décontamination hospitalière approfondie

- Connaître les principes et les indications de la décontamination approfondie
- Identifier et comprendre les différentes phases d'une décontamination approfondie, les moyens nécessaires à sa réalisation, les fonctions et tâches des personnels soignants et logistiques
- Savoir mettre en œuvre une unité de décontamination hospitalière fixe et/ou mobile pour assurer la décontamination approfondie de personnes contaminées (activation, moyens de communication, supervision, etc.)
- Savoir intervenir en cas de malaise d'un personnel pendant la décontamination
- Organiser la rotation des personnels et la décontamination des personnels et assurer leur traçabilité
- Connaître les modalités d'élimination et/ou de décontamination des objets ou déchets potentiellement contaminés (lieux de stockage, de surveillance, etc.).

MODULE 9 : Prise en charge de patients victimes d'agents nucléaires, radiologiques et chimiques

- Identifier un risque NRC dès la régulation médicale ou à l'accueil des urgences à partir des éléments de contextes, des moyens de détection et recueil des signes cliniques
- Maîtriser les mesures de protection individuelle et collective permettant d'éviter un transfert de contamination. Connaître les principes de prise en charge des patients en pré-hospitalier et en intra hospitalier et de traitements des intoxications par agents nucléaires, radiologiques et chimiques
- Connaître les principes de décontamination d'urgence et les indications de décontamination approfondie
- Savoir assurer sous équipements de protection individuelle, le triage et la prise en charge des patients en urgences vitales tout en procédant aux mesures de décontamination (mise en condition, administration d'antidotes)
- Connaître les indications et savoir administrer les médicaments antidotes disponibles dans les postes sanitaires mobiles et les autres moyens projetables.

L'enseignement du module est adapté en fonction de la profession des participants et de leur mode d'exercice professionnel.

Formation Spécialisée ARM

Organisation

8 participants
Durée : 7 heures (1 jour)

Objectifs

Développer la culture SSE
Confronter l'AFGSU à la réalité
de terrain pour les ARM

Publics concernés

ARM diplômés ou en cours de
formation

Pré-requis

Avoir l'AFGSU en cours de
validité

Méthode pédagogique

Simulation de cas clinique
avec guidage des gestes par
téléphone

Visite interactive du matériel
NOVI à disposition

Atelier montage de PMA

Un module de 7 heures :

- Guider les gestes de secours en audio
- Savoir identifier une SSE
- Connaître les différents plans de secours (ORSEC, ORSAN, BLANC, BLEU, NOVI, AMAVI, DaCo, NRBC, ...)
- Connaître le matériel transposable en SSE pré-hospitalier et intra-hospitalier
- Connaître sa place dans la mise en place d'un dispositif SSE

évaluation et validation des acquis

La validation :

- Présence obligatoire sur la
totalité de la formation
- Evaluation des gestes
enseignés (Apprentissage
moteur/simulation)



Durée de validité

L'attestation, d'une validité de 4
ans, est délivrée à la fin de chaque
formation.



Urgences médico-psycho- logiques Personnels et professionnels des CUMP

Organisation

35 participants max/groupe
Durée : 2 jours

Publics concernés

Les volontaires des CUMP

Objectifs pédagogiques

- Définir l'organisation des secours dans les différents types d'évènements (catastrophe, attentats, évènements à fort retentissement psychologique collectif, etc.)
- Identifier le stress et la pathologie psycho traumatique
- Savoir intervenir en immédiat et en post-immédiat en tant que professionnel des CUMP
- Acquérir les connaissances permettant de prendre en charge les victimes, les familles et les proches dès la survenue de l'évènement
- Acquérir les connaissances permettant d'orienter et être en lien avec d'autres professionnels concernés, y compris hors intervention CUMP.

Méthode pédagogique

- Exposé interactif et participatif

Évaluation et validation des acquis

La validation :

- Présence obligatoire sur la totalité de la formation
- Questionnaire des connaissances évaluées en début et fin de formation



Urgences médico-psychologique - Personnels et professionnels des CUMP (Annexe 6)

Défini par la circulaire n° DGS/VSS2/2017/7 du 6 janvier 2017

● La catastrophe et les plans de secours

Plans d'organisation des secours en cas de catastrophe et d'évènement à fort retentissement psychologique

Les acteurs de terrain : SAMU, SMUR, SIS, forces de l'ordre, Associations agréées de sécurité civile, etc...

Les dispositifs ORSEC et ORSAN, le risque NRBC-E.

● L'organisation des CUMP

Le soin médico-psychologique ;

Les indications, limites et champs de compétence de la CUMP

Les CUMP permanentes (zonale, régionale, renforcée)

Les CUMP non permanentes départementales

Les liens avec le SAMU, l'ARS, le schéma d'intervention, les conventions (volontaires)

Les renforts CUMP et le réseau national

Les CUMP et le réseau sociétal (médias, autres institutions etc.)

● Le stress et le psycho traumatisme

Epidémiologie, psychopathologie et neurobiologie - Historique et évolution des concepts : de la névrose traumatique à l'état de stress post traumatique ou syndrome psycho traumatique

Épidémiologie, facteurs de risque

Psychopathologie et neurobiologie du stress et du trauma

Le concept de dissociation

Les réactions immédiates, différées, à long terme

● Les formes cliniques spécifiques

Les troubles psychos traumatiques chez l'enfant

Les réactions collectives

Les familles impliquées ou endeuillées

Le stress des soignants et des sauveteurs

● Les prises en charge CUMP

L'intervention CUMP : aspects logistiques et organisationnels

Gestion de crise, organisation sur le terrain, tri des victimes, conseils, gestion des médias

Prises en charge Immédiate : « defusing » individuel, groupal

Prises en charge post immédiate : IPPI, débriefing psychologique et groupe de parole

La consultation spécialisée du psycho traumatisme

Les outils CUMP harmonisés au plan national

Soins de
réanimation en
situation sanitaire
exceptionnelle
notamment
épidémique

Organisation

Groupes de 6 à 10 personnes maximum

Durée : 21h (3 jours)

Prérequis

- Module "urgences collectives et situation sanitaire exceptionnelle" de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence 1 ou 2.

Publics concernés

Professionnels de santé des établissements de santé, chargés de renforcer les capacités de prise en charge des patients en soins critiques.

Méthode pédagogique

- Exposé interactif et participatif
- Jeux de rôle
- Ateliers avec mises en situation

Évaluation et validation des acquis

La validation :

- Présence obligatoire sur la totalité de la formation
- Evaluation des gestes enseignés (Apprentissage moteur/simulation)



Soins de réanimation en situation sanitaire exceptionnelle notamment épidémique (Annexe 12)

- Connaître l'environnement du patient en réanimation :
- Mettre en œuvre les précautions d'hygiène en soins critiques notamment dans le contexte de la covid-19 :
- Savoir mettre en œuvre les dispositifs d'oxygénation non invasifs Savoir mettre en œuvre la ventilation mécanique invasive :
- Connaître les principes et les modalités de la sédation et la curarisation
- Surveiller l'état hémodynamique du patient et mettre en œuvre les thérapeutiques adaptées
- Connaître les spécificités des infections en réanimation
- Connaître le syndrome de détresse respiratoire aigu (SDRA)
- Connaître les urgences vitales en réanimation
- Savoir prendre en charge un patient en fin de vie

Prise en charge
immédiate et
post immédiate
du psycho
traumatisme
(CUMP)

Organisation

Groupe de 35 personnes
maximum
Durée : 3 heures

Objectifs

- Identifier les différents tableaux de stress aigus, adaptés ou dépassés, et repérer les facteurs pronostiques de survenue de séquelle psycho traumatique
- Savoir diagnostiquer un trouble de stress post traumatique, connaître les manifestations, les complications et les comorbidités.
- Connaître les principes de prise en charge immédiats, sur le plan médicamenteux, psychothérapeutique et médico-légal
- Identifier les partenaires dans la prise en charge, tels que les associations d'aide aux victimes, la consultation du psycho traumatisme

Publics concernés

Professionnels de santé, libéraux ou hospitalier, médecins généralistes ou spécialistes susceptibles de prendre en charge des blessés psychiques.

Méthode pédagogique

Exposé interactif et participatif

Évaluation et validation des acquis

La validation :

- Présence obligatoire sur la totalité de la formation
- Evaluation des gestes enseignés (Apprentissage moteur/simulation)



PROGRAMME

Action de formation nationale 2019 « prise en charge du psychotraumatisme »

● La clinique des troubles psychotraumatiques

- Epidémiologie, psychopathologie et neurobiologie, facteurs de risque
- Psychopathologie et neurobiologie du stress et du trauma.
- Le concept de dissociation
- Les réactions immédiates, réactions différées, réactions à long terme

● Les principes de prise en charge

- Prises en charge Immédiate, le defusing
- Prises en charge post immédiate, le débriefing psychologique.
- Le trouble de stress post traumatique
- Outils d'ordre psychothérapeutique et médicamenteux.

● Le réseau des partenaires du Pas de calais

- Principe de fonctionnement de la CUMP et de la consultation départementale du psychotraumatisme
- Les associations d'aide aux victimes
- Le maillage de santé mentale sur le département



Formation en pédagogie

Bloc

Ré

Formation de formateur GSU

Organisation

De 6 à 14 personnes maximum
Durée : 11 jours par session
+ 6 jours de stage minimum

Objectifs

- Être capable d'organiser et d'animer des formations aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 et 2 conformément aux textes réglementaires et aux référentiels scientifiques et professionnels, en utilisant des techniques pédagogiques innovantes et adaptées.
- Acquérir des compétences pédagogiques, organisationnelles et scientifiques nécessaires pour animer une formation de groupe.
- Adapter son enseignement aux compétences professionnelles des participants.
- Comprendre, acquérir et utiliser une compétence d'évaluation formative d'adulte.

Publics concernés

- Professionnel de santé inscrit dans la quatrième partie du Code de Santé Publique répondant aux critères du 2° de l'article 6 de l'arrêté du 24 avril 2012, titulaires de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 et répondant aux critères d'expérience professionnelle suivants :

1. Unité d'Enseignement UE 1.1 :

Pédagogie Appliquée aux Gestes et Soins d'Urgence (Arrêté du 3 mars 2006 relatif à l'AFGSU)

Durée : 5 jours

2. Animation en tutorats de deux sessions d'AFGSU 2 :

Une animation, en tutorat, de deux sessions de formation AFGSU 2 au minimum.

Le tutorat peut être réalisé par le CESU de référence.

Durée : 6 jours dans les six mois qui suivent l'unité d'enseignement UE 1.1.

Le tuteur est un enseignant CESU ou un formateur AFGSU expérimenté dont les compétences ont été validées par le médecin responsable du CESU.

3. Unité d'Enseignement UE 1.2 :

Analyse de Pratique, Retour d'Expérience et l'Evaluation appliquée aux GSU

Durée : 3 jours

4. Unité d'Enseignement UE 1.3 :

Pédagogie Appliquée à l'enseignement du module Risques Collectifs

Durée : 2 jours

- Connaissances scientifiques actualisées autour des gestes d'Urgences et leurs justifications.
- Gestes techniques relatifs à la prise en charge des urgences abordées dans l'AFGSU (vitales, potentielles et collectives) ;
- Principes d'apprentissage des adultes ;
- Principes de pédagogie active ;
- Techniques d'animation de groupe ;
- Principes d'ingénierie de formation d'adultes, apprentissages techniques et mise en œuvre des objectifs programmés.
- Évaluation dynamique.

Évaluation et validation des acquis

La validation de l'UE1 et des tutorats, répartis sur une période maximale d'un an, donne lieu à la délivrance d'une attestation d'habilitation pour la formation aux gestes et soins d'urgence après examen du livret de suivi de formation.

Durée de validité

4 ans avec réalisation d'au moins d'une formation AFGSU et participation à au moins 2 sessions de réactualisation des connaissances pendant cette durée



- 1° Etre formateurs permanents dans un institut de formation préparant à un diplôme en vue de l'exercice d'une profession de santé inscrite à la quatrième partie du code de la santé publique. Ils doivent justifier d'une expérience professionnelle de prise en charge d'urgences vitales dans une structure de médecine d'urgence (SAMU, SMUR et urgences) des établissements de santé autorisés ou dans un service de réanimation, d'anesthésie-réanimation, de surveillance continue postinterventionnelle ou de soins intensifs d'au moins un an, au cours des dix dernières années qui ont précédé la demande d'habilitation. Au-delà de ce délai, ils doivent actualiser leurs connaissances selon des modalités définies par le médecin responsable du centre d'enseignement des soins d'urgence auprès duquel ils ont déposé leur demande, conformément aux dispositions de l'article D. 6311-23. La durée de cette formation complémentaire est comprise entre deux et dix jours, en fonction du cursus antérieur de l'intéressé ; ou
- 2° Etre professionnels de santé en exercice, depuis au moins un an, dans une structure de médecine d'urgence (SAMU, SMUR et urgences) des établissements de santé autorisés ou dans un service de réanimation, d'anesthésie-réanimation, où ils ont à prendre en charge des urgences vitales dans le cadre de leur activité professionnelle

Méthode pédagogique

- Travail de recherche, travaux de groupe.
- Simulation, jeux de rôle avec analyse (débriefing) : Mises en situations simulées de formation, préparation et animation de séquences de formation en présence d'apprenants adultes.
- Pédagogie active

Réactualisation de Formation de formateur

Organisation

10 personnes
Durée : une journée

Objectifs

La formation a pour objectif d'assurer au formateur une formation pour être en cohérence avec l'évolution de la science et les innovations pédagogiques grâce à :

- Une actualisation des connaissances selon les référentiels scientifiques pour les situations quotidiennes et d'exception.
- Un maintien des compétences pédagogiques

Publics concernés

Professionnels de santé détenteur d'une habilitation de formateur AFGSU

Méthode pédagogique

- Travail de recherche, travaux de groupe.
- Simulation, jeux de rôle avec analyse (débriefing) : Mises en situations simulées de formation, préparation et animation de séquences de formation en présence d'apprenants adultes.

Évaluation et validation des acquis

La validation :

- Présence obligatoire sur la totalité de la formation
- Participation active à tous les ateliers



Le contenu de la journée de réactualisation se fait en fonction de l'actualité et des besoins

MATIN

Actualisation selon évolution des recommandations, de la législation

APRÈS-MIDI

Échanges autour de la pédagogie

Formation des enseignants au module APS

Organisation

De 8 à 15 personnes maximum

Durée : à définir avec le référent pédagogique de la circonscription

Prérequis : à adapter selon les groupes

Objectifs

- Connaître les principes du programme APS
- Être à jour de ses connaissances théoriques et pratiques en lien avec la prise en charge d'une situation d'urgence

Publics concernés

Enseignants de l'éducation nationale en cycle 1, 2 ou 3

Méthode pédagogique

- Travaux de groupes, échanges avec synthèses régulières par le formateur
- Jeux de rôle
- Ateliers procéduraux
- Mises en situation simulées

Évaluation et validation des acquis

La validation :

- Participation active à la formation



Le contenu de la journée de réactualisation se fait en fonction de l'actualité et des besoins

MATIN

Actualisation selon évolution des recommandations, de la législation

APRÈS-MIDI

Échanges autour de la pédagogie



**Promotion de l'éducation
à la santé et la prévention
des risques sanitaires**

Journée thématique

Organisation

Ateliers de présentation et de démonstration en fonction des demandes définies par le partenaire

Exemple d'interventions : Parcours du cœur, semaine de prévention, village santé

Accompagnement pédagogique dans l'organisation de la prise en charge de groupes d'enfants ou d'adultes :

- Prévenir une situation de danger
- Se protéger
- Porter secours

Présentation d'un défibrillateur et conditions d'utilisation

Objectifs

Sensibiliser et informer sur un ensemble de gestes simples pour sauver des vies ou éviter d'aggraver la situation d'une personne

Publics concernés

Ciblé en collaboration avec le partenaire

Durée de validité

A définir avec le partenaire



Annexe 1 : dates des sessions de formations

<p>AFGSU 1</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Du 27 au 28 janvier 2022 • Du 07 au 08 mars 2022 • Du 2 au 3 mai 2022 • Du 27 au 28 juin 2022 • Du 17 au 18 novembre 2022
<p>AFGSU 2</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Du 12 au 14 janvier 2022 • Du 24 au 26 janvier 2022 • Du 21 au 23 février 2022 • Du 21 au 23 mars 2022 • Du 6 au 8 avril 2022 • Du 4 au 6 mai 2022 • Du 1er au 3 juin 2022 • Du 4 au 6 juillet 2022 • Du 19 au 21 septembre 2022 • Du 7 au 9 novembre 2022
<p>Réactualisation GSU 1 et 2</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 7 janvier 2022 • 17 janvier 2022 • 31 janvier 2022 • 4 février 2022 • 24 février 2022 • 28 février 2022 • 4 mars 2022 • 15 mars 2022 • 28 mars 2022 • 4 avril 2022 • 7 avril 2022 • 28 avril 2022 • 9 mai 2022 • 19 mai 2022 • 31 mai 2022 • 10 juin 2022 • 17 juin 2022 • 23 juin 2022 • 4 juillet 2022 • 5 sept. 2022 • 12 sept. 2022 • 15 sept. 2022 • 11 oct. 2022 • 18 oct. 2022 • 8 nov. 2022 • 21 nov. 2022 • 1er déc. 2022 • 9 déc. 2022 • 13 déc. 2022
<p>Formation SSE ARM</p>	
<p>Formation spécialisée GSU SSE</p>	<p>Nous contacter au 03.21.21.15.00</p>
<p>Urgence Médico Psychologique Personnels et professionnels CUMP</p>	<p>Nous contacter au 03.21.21.15.00</p>
<p>Soins de réanimation en situation sanitaire exceptionnelle notamment épidémique</p>	<p>Nous contacter au 03.21.21.15.00</p>
<p>Prise en charge immédiate et post immédiate du psycho traumatisme (CUMP)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 16 juin 2022

Formation de formateur GSU	<p>UE1.1 : du 10 au 12 janvier 2022 et du 27 au 28 janvier 2022 1er Tutorat sur une AFGSU 2 selon plannings du tuteur et du candidat</p> <p>UE1.2 et UE1.3 : du 04 au 06 avril 2022 et du 21 au 22 avril 2022 Environ 2 à 3 tutorats sur une AFGSU 2 selon plannings du tuteur et du candidat</p>
Réactualisation de Formation de formateur	<ul style="list-style-type: none"> • 03 février 2022 • 29 avril 2022 • 14 juin 2022
Formation de médiateur de lutte Anti-Covid19	
<p>Journée thématique pour promotion de l'éducation à la santé et prévention des risques sanitaires</p>	<p>Nous contacter au 03.21.21.15.00</p>

Annexe 2 : tarifs - formations du CESU 62

Formation	Durée	Groupe	Tarif
GSU 1	14 heures	<u>Mini</u> : 5 personnes <u>Maxi</u> : 12 personnes	225 euros/pers 2.250 €/groupe de 12
GSU 2	21 heures	<u>Mini</u> : 5 personnes <u>Maxi</u> : 12 personnes	390 euros/pers 3.900 €/groupe de 12
GSU 2 TARIF ETUDIANT	21 heures	<u>Mini</u> : 5 personnes <u>Maxi</u> : 12 personnes	200 euros/pers
RECYCLAGE GSU	7 heures	<u>Mini</u> : 6 personnes <u>Maxi</u> : 12 personnes	185 euros/pers 1.850 €/groupe de 12
Module ARM	7 heures	<u>Mini</u> : 6 personnes <u>Maxi</u> : 10 personnes	185 euros/pers
GSU Spécialisé <i>Modules 3-4-5-7-8-9</i> <i>Urgences</i> <i>Collectives//Damage</i> <i>Contrôle/NRBC</i>	21 heures	<u>Mini</u> : 8 personnes <u>Maxi</u> : 15 personnes	470 euros/pers
GSU Spécialisé <i>Module 12</i> <i>Soins Intensifs</i>	21 heures	<u>Mini</u> : 6 personnes <u>Maxi</u> : 10 personnes	470 euros/pers
Formation de formateurs GSU	10 jours + 6 à 9 jours de tutorat		1.600 euros/ pers
Recyclage formateur	1 journée	<u>Mini</u> : 6 personnes <u>Maxi</u> : 12 personnes	185 euros/pers
Formation CUMP Prise en charge immédiate et post-immédiate du psycho- traumatisme	7 heures	<u>Mini</u> : 6 personnes <u>Maxi</u> : 12 personnes	185 euros/pers
Formation CUMP Urgences Médico- psychologiques	14 heures	<u>Maxi</u> : 35 personnes	225 €/pers

Autres tarifs

Salle CESU	191€ / jour
Formation réalisée hors site du CESU62	190€ / jour



Centre d'Enseignement
des Soins d'Urgence



CESU

Centre Hospitalier d'Arras
Boulevard Besnier
62 022 Arras
03.21.21.15.00
cesu62@gh-artoisternois.fr



Groupe Hospitalier
Artois-Ternois
CENTRE HOSPITALIER D'ARRAS